

- PROMOTION 2011 CONTROLE des LIBRES -

Nom - Prénom	Début et fin programme en vol horizontal + ou - Maximum 12 figures dont 5 figures inversées obligatoires choisies dans la liste ci-après et signalées par un cercle noir K = 205 pts maxi	1 seule répétition autorisée rotation famille 9	Diversité 1 figure de chacune des familles suivantes obligatoire dans la limite des figures autorisées (annexe) :	1 rotation verticale montante 9.1.1.2 sera exigée	1 seul virage ventre autorisé	Les rotations indiquées en rouge sur les figures de base sont interdites (annexe)	Pas de rotation sur une ligne verticale montante, après une ressource négative	Pas de ressource négative après une rotation verticale descendante, ainsi qu'après les vrilles	Pas de déclenché dans les rotations composées.	Les déclenchés 9.9.3 et 9.10.3 sont interdits sur la ligne basse des figures de la famille 7, ligne 1 à 5 et des figures 8.31 à 8.52	Les figures 1.6.3, 1.6.4 et 1.7.3 ne sont autorisées qu'avec une vrille	La figure 1.7.4 est autorisée seule ou avec une vrille	Les 3 formulaires doivent être écrits très lisiblement à l'encre noire et remis 24H au moins avant le début de la compétition.	Coupure			Programme vérification	OBSERVATIONS
														N° symbole		K symbole		
														A	B			
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															
.....			(2.6 ou 2.8 ou 2.9 ou 2.10), 5, 7, 8, (9.11 ou 9.12).															

Réalisé et mis à jour par JP POURSAC
Le 05/01/2011

Au sein d'une même équipe pas de programme libre identique.
Toutes les figures seront choisies dans la liste établie par la Fédération Française Aéronautique (Cf. annexe)

Nom du juge : Signature
Date :